

1. Tables d'imposition 2018

Fédéral + Québec avec crédits pour montants personnels de base et crédits pour dividendes

Revenus (\$)	Revenu régulier	Dividende déterminé	Dividende autre	Gain en capital
De 0 à 11 809	0,000 %	0,000 %	0,000 %	0,000 %
De 11 809 à 15 012	12,525 %	0,000 %	4,813 %	6,263 %
De 15 012 à 43 055	27,525 %	4,278 %	14,035 %	13,763 %
De 43 055 à 46 605	32,525 %	11,178 %	19,835 %	16,263 %
De 46 605 à 86 105	37,118 %	17,493 %	25,162 %	18,559 %
De 86 105 à 93 208	41,118 %	23,013 %	29,802 %	20,559 %
De 93 208 à 104 765	45,710 %	29,350 %	35,129 %	22,855 %
De 104 765 à 144 489	47,460 %	31,765 %	37,159 %	23,730 %
De 144 489 à 205 842	49,965 %	35,222 %	40,065 %	24,983 %
Plus de 205 842	53,305 %	39,832 %	43,939 %	26,653 %

2. Taux d'imposition des sociétés par actions

Taux admissible à la déduction pour petite entreprise (« petit taux ») fédéral	10,0 %
Taux admissible à la déduction pour petite entreprise (« petit taux ») Québec	8 %
Taux général fédéral	15 %
Taux général Québec	11,7 %
Taux de la fraction remboursable de l'impôt de la partie I	30,67 %
Impôt de la partie I sur revenus de placement	8 %
Impôt de la Partie IV remboursable et taux de remboursement	38 1/3 %

3. Taux combinés actionnaire + société

Source	Versement	
	Dividende déterminé	Dividende ordinaire
Revenu d'entreprise	55,90 %	54,03 %
Revenu de biens canadiens (1/2 pour gain en capital)	51,68 %	54,98 %
Revenu étranger (à 15 % d'impôt étranger)	58,84 %	61,65 %
Revenu étranger (à 25 % d'impôt étranger)	63,61 %	66,10 %

4. Tarifs

Régime	Taux employé (%)	Taux employeur (%)	Taux travailleur autonome (%)	Maximum (\$)
Assurance-emploi	1,30	1,82	S.O.	51 700
Régime de rentes du Québec (RRQ)	5,4	5,4	10,8	55 900
Régime québécois d'assurance parentale (RQAP); taux employé	0,548	0,767	0,973	74 000
CNESST: volet normes du travail	S.O.	0,06	S.O.	74 000
Fonds des services de santé (FSS)		De 2,5 à 4,26		<= 1M à >= 5M

Frais de garde subventionnés (tarifs quotidiens pour le premier enfant)

Revenu familial 2017 ou 2018 de moins de 51 340 \$	8,05 \$
Revenu familial 2017 de 51 340 \$ à 77 005 \$	8,75 \$
Revenu familial 2017 de 77 005 \$ à 165 005 \$	8,75 \$ + 0,015 % de l'excédent de 77 005 \$

5. Seuils d'imposition nulle (avec crédit de base)

Type de revenu	Fédéral	Québec
Revenus réguliers	11 809 \$	15 012 \$
Dividendes déterminés	57 316 \$	39 403 \$
Dividendes ordinaires	30 733 \$	24 417 \$
Exonération de gain en capital (actions admissibles de petite entreprise - AAPE)	848 252 \$	848 252 \$
Exonération de gain en capital (matériel agricole et de pêche)	1 M \$	1 M \$

6. Seuil de sortie de prestations de régimes publics (1^{er} trimestre, incluant PSV)

Pension de sécurité de la vieillesse (PSV) (seuil de réduction = 75 910 \$)	122 843 \$
Supplément de revenu garanti (SRG) (personne seule)	24 824 \$
SRG (couple de personnes de 65 ans et plus)	37 599 \$
SRG (conjoint âgé de moins de 65 ans)	49 663 \$

7. Plafonds de cotisation à différents régimes

Cotisation maximale dans un régime de retraite à cotisation déterminée (18 %)	26 500 \$
Cotisation maximale dans un régime de participation différée aux bénéficiaires (18 %)	13 250 \$
Maximum déductible au titre d'un REER (18 %)	26 230 \$
Cotisation CELI maximale	5 500 \$